

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/12/2007
Publication : 14/12/2007



Pour le Président du Conseil Général
par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif
de l'Assemblée

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

N° CP *Gc/133-07*
Séance du **07 DEC. 2007**

CONTRAT CADRE PLURIANNUEL

Contrat d'assainissement avec le Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Canton de SIERENTZ

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la compétence de la Commission Permanente,
- VU la délibération n° 2005/I - 6^{ème}/08 du Conseil Général du 10 décembre 2004 relative au 3^{ème} Contrat Cadre Pluriannuel,
- VU la délibération du Conseil Général n° 2007/I - 5^o/08 des 14 et 15 décembre 2006 relative aux délégations de compétence à la Commission Permanente,
- VU l'avis de la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement et du Cadre de Vie en date du 26 septembre 2007,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Approuve le projet de contrat d'assainissement avec le Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Canton de SIERENTZ.
- Autorise le Président du Conseil Général à signer le document joint au rapport.

Adopté
.....voix contre
.....abstentions

LE PRESIDENT

Pour le Président
du Conseil Général du Haut-Rhin
et par délégation
Le 1^{er} Vice-Président

Rémy WITH